



## EXTRAIT du REGISTRE des délibérations du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2022

Le 1<sup>er</sup> décembre 2022, le Conseil Municipal s'est tenu en mairie sous la présidence de M. Ludovic LEGGERI, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 28 novembre 2022 et affichée à son lieu habituel en mairie le 28 novembre 2022.

Etaient présent-e-s :

Mesdames Laetitia ASCHBACHER ; Evelyne FRANK ; Hélène MAXANT et Christine LODEWYCK GRANGER.  
Messieurs Ludovic LEGGERI ; Jean-Luc ERB ; Alain LAFONTAINE ; Gilles PRETAT ; Christophe CHILLET ; et Gilles LAFLEUR.  
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent-e-s excusé-e-s : Mesdames Anne RIVOAL ; Magali QUIRING et Catherine JUIN.  
Messieurs Romuald HEILLIG ; Jacques CHENET ; René MATHIOT et Olivier DAVID.

Absent-e-s non excusé-e-s : néant.

Pouvoirs : Monsieur Jacques CHENET à Madame Christine LODEWYCK GRANGER ;  
Madame Magali QUIRING à Madame Evelyne FRANK ;  
Monsieur Romuald HEILLIG à Madame Laetitia ASCHBACHER ;  
Monsieur Olivier DAVID à Monsieur Christophe CHILLET ;  
Madame Catherine JUIN à Madame Hélène MAXANT ;  
Madame Anne RIVOAL à Monsieur Alain LAFONTAINE.

Présents : 10

Votants : 16

### DELIBERATION N° 2

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

*(Rapporteur : Monsieur Le Maire)*

Le Maire présente le compte-rendu de la séance du 22 septembre 2022.

**Après délibération, les membres du conseil municipal à l'unanimité, décident d' :**

**APPROUVER** le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 septembre 2022.

Extrait du registre des délibération

Fait et délibéré à Saizerais, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

Le maire, Ludovic LEGGERI